

le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quinzième année N°669 vendredi 26 novembre 2021 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Confus **DE CANARD**

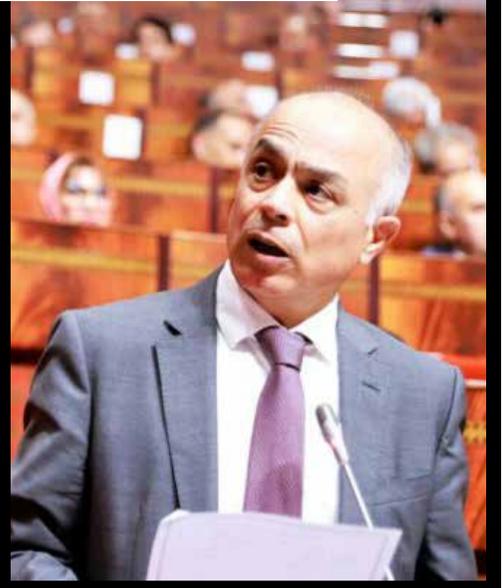
Inflation des jours fériés !

P2

Réforme de l'enseignement

Benmoussa passe aux travaux pratiques

P8



L'activité économique asphyxiée par la pandémie du Covid-19



Grande poussée de fièvre sur les prix

La crise sanitaire n'a pas fini de se transformer en crises multiformes sans précédent, qui ont provoqué des effets secondaires autrement ravageurs : La pénurie des matières premières et la flambée des prix de divers produits de consommation, aggravée par la cherté de l'énergie et du fret.

P9



Déconfiné de Canard
Côté BASSE-COUR

Obscurantisme 2.0

P3

Recettes touristiques en hausse

P4

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Abdellatif Ouahbi



Défense de rire...

P11

Les Marocains de plus en plus habités par l'Espagne...

P3



Maghreb Arabe Presse investit tous les segments de l'information

Qui a peur de la MAP ?



Khalil Hachimi Idrissi, directeur général de la MAP.

P6

L'ENDETTEMENT S'AGGRAVE: LE MAROC MARCHE SUR LA DETTE



ZAG



Confus de Canard



Inflation des jours fériés !



Abdellah Chankou



Devant la pléthore des jours fériés au Maroc et leur enchaînement plus que de raison, il y a de quoi se perdre au point de ne pas savoir quelle « bonne fête » souhaiter les uns aux autres. Dans ce domaine, il faut dire que nous faisons partie des nations les plus dynamiques de la planète : 6 fêtes religieuses et 11 civiles à l'année ! Soit 18 au total contre 11 en France, 14 en Espagne, 9 en Allemagne et 10 aux États-Unis. Un joli record qui mérite de figurer dans le Guinness. Si on ajoute le ramadan, mois qui met tout le pays en mode somnolence pour ne pas dire pause, le Royaume aura davantage sa place dans un classement des pays les moins productifs.

La question qui se pose d'emblée est celle-ci : ces jours de commémoration sont-ils tous si importants dans la vie de la nation qu'il faille absolument les fêter en chômant ? Faut-il qu'un jour férié soit obligatoirement chômé ?

En dehors de quelques fêtes religieuses et quelques dates à caractère civil, dotées d'une forte charge symbolique qu'il serait difficile de supprimer comme la Fête de l'indépendance, du Trône ou de

Pays réputé pour ses valeurs de solidarité et d'entraide, le Maroc pourrait toutefois faire travailler la population active pendant un jour férié à déterminer en vue de financer un chantier social jugé essentiel.

l'Aïd Al Fitr, le reste du calendrier des fêtes commémorant notamment certaines dates gagnerait à être réformé...

Dans un pays qui adore les fêtes, les ponts et les doubles ponts, qui ne travaille déjà pas assez et où la productivité du travail reste faible, réduire le nombre de jours fériés à l'année ne serait pas a priori une mauvaise idée, même si l'impact économique d'une telle mesure ne peut être évalué que dans le cadre d'une enquête scientifique secteur par secteur. Sans préjuger des résultats d'une telle étude, il est incontestable que ce trop-plein de fêtes a ceci de pénalisant qu'il casse la dynamique économique, provoquant un manque à gagner énorme pour les entreprises. Pour les chaînes de

production des usines en particulier, le préjudice en termes d'exploitation, provoqué par l'arrêt de l'activité à cause des jours fériés, doit être considérable. Relancer les machines après un arrêt d'une journée ou deux surtout en milieu de semaine, réputé plus productif en plus d'être fastidieux, est synonyme de grosses pertes.

Mais la population, elle, n'en a cure. Pour cette dernière, un jour férié est considéré d'autant plus comme une aubaine que le travail et l'effort ne sont pas vraiment la valeur la mieux partagée, ce qui va à l'encontre de cette obligation de mettre le pays au boulot pour gagner les points de PIB qui lui manquent cruellement pour déclencher un cercle de croissance vertueux.

En effet, rien ne fait aujourd'hui plaisir au Marocain en général que d'arrêter de travailler pour cause de fête ! Nombre de citoyens sont particulièrement aux anges lorsqu'ils apprennent que la fête tombe un mercredi ou un jeudi pour s'offrir un double pont, comme ce fut le cas récemment avec la fête de l'indépendance ou l'anniversaire du Prophète. Pays réputé pour ses valeurs de solidarité et d'entraide, le Maroc pourrait toutefois faire travailler la population active pendant un jour férié à déterminer en vue de financer un chantier social jugé essentiel comme celui des personnes âgées démunies. Cela dit, d'aucuns peuvent objecter que les jours fériés sont une manne pour l'activité touristique dont elle fait tourner les hôtels, restaurants et autres prestataires de services. Mais le trop-plein de fêtes est une perte sèche pour bien d'autres secteurs où la productivité-, surtout si elle est accompagnée d'une efficacité au travail- est un facteur essentiel de compétitivité tout en induisant une amélioration du niveau de vie. La faute à qui ? A la culture ambiante, à cette mentalité bien ancrée que les gouvernements qui se sont succédé n'ont pas fait grand-chose pour mettre la productivité et l'efficacité au travail par l'amélioration du niveau du capital humain au cœur des priorités. En tout cas, cette inflation de fêtes ne valide pas la volonté affichée officiellement de faire entrer le pays dans le club des pays développés. Et ce n'est pas non plus avec autant de jours fériés que le Maroc, scotché à un taux de croissance anémique, parviendra à réaliser un taux de croissance à deux chiffres sur plusieurs années, condition sine qua non pour lutter contre le chômage des jeunes et créer suffisamment de richesses et en faire profiter le plus grand nombre. Une telle performance mérite en revanche d'être fêtée comme il se doit. ●



Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Obscurantisme 2.0

Un prédicateur 2.0 de Tétouan s'est attiré une action en justice initiée par le ministère de l'Éducation nationale. Motif : Redouane Benabdeslam a taxé l'école marocaine de « maison close » et de « lieu de « prévarication ». Rien que ça ! Ce jeune extrémiste, à l'esprit fermé, est allé jusqu'à recommander aux parents de ne pas y scolariser leurs enfants. « Dans le temps, l'école était un lieu d'éducation et d'apprentissage. Mais aujourd'hui, cet endroit est devenu la source même de la débauche et de l'ignorance. Il suffit de se pointer devant une école ou un lycée pour constater qu'ils sont devenus des maisons closes », a-t-il répondu sur son compte Instagram à la question d'un parent intégriste comme lui qui a mis ses enfants dans une école coranique. Les adeptes de l'obscurantisme n'ont pas peur de prendre les positions les plus absurdes... ●

Sahara : Washington réitère son soutien à l'initiative d'autonomie



Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, et Antony Blinken, secrétaire d'Etat américain.

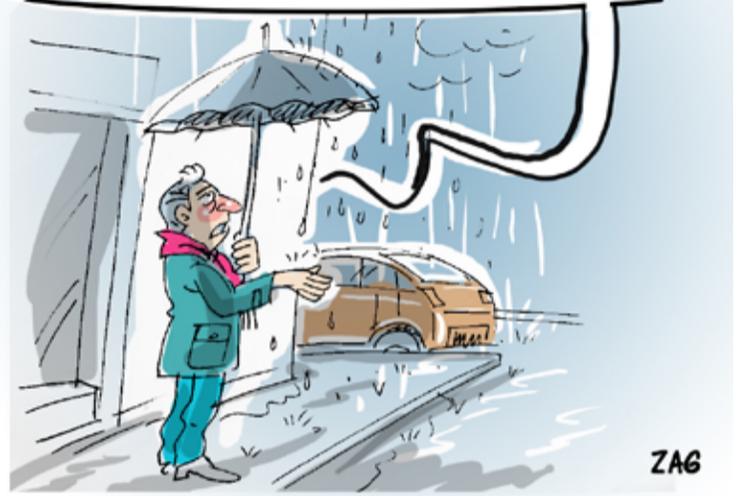
Les Etats-Unis ont réaffirmé, lundi 23 novembre, leur soutien à l'initiative marocaine d'autonomie en tant que solution « sérieuse, crédible et réaliste » pour clore définitivement ce différend factice. « Nous continuons de considérer le plan d'autonomie du Maroc comme sérieux, crédible et réaliste », a indiqué le porte-parole du département d'État, dans un communiqué diffusé à l'issue de la rencontre tenue à Washington entre le

ministre des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue américain, Antony Blinken. Les deux responsables ont, par ailleurs, fait part de leur « soutien » au nouvel envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Staffan de Mistura, dans la conduite du processus politique relatif au Sahara marocain, mené sous l'égide des Nations Unies.

Lors de cet entretien, l'accent a été mis sur le « très important » accord tripartite conclu entre les États-Unis, le Maroc et Israël, consacrant la reconnaissance américaine de la pleine souveraineté du Royaume sur son Sahara. Le chef de la diplomatie américaine a tenu à rappeler, à cette occasion, le partenariat « solide et de longue date » unissant Washington et Rabat ainsi que la volonté des États-Unis de le consolider davantage. ●

LES PLUIES ARRIVENT

J'ESPÈRE QUE JE N'AURAI PAS COMME LA DERNIÈRE FOIS À SORTIR MES PALMES ET MES LUNETTES DE PISCINE



Les Marocains de plus en plus habités par l'Espagne...

Les Marocains font partie des étrangers (Suédois, Danois et Allemands) qui sont les gros clients de l'immobilier espagnol qui se distingue par ses prix séduisants.

Selon un article publié dans le site « idealista/news », daté du 18 novembre, « Par nationalité, les étrangers de nationalité marocaine sont ceux qui

(2 680 euros/m²) et Allemands (2 676 euros/m²) ont payé leur logement le plus cher, bien au-dessus de la moyenne des acheteurs étrangers (1 863 euros/m²). »

Mais il n'y a pas que les Marocains non-résidents qui achètent des pieds à terre en Espagne, les résidents aussi. « Parmi les acheteurs étrangers résidents, ceux du Maroc et de



ont acheté le plus de logements au cours du premier semestre, avec 10,8% du nombre total de transactions étrangères (5 159), suivis des Britanniques (9,7%) et des Roumains (6,5%). »

Si les Marocains sont les plus friands en matière d'achat de maisons en Espagne, ils ne sont pas pour autant ceux qui optent pour les logements les plus chers. A cet égard, le site d'informations immobilières souligne que « Si les Marocains, les Britanniques et les Roumains ont acheté le plus de logements, les acquéreurs Suédois (2 768 euros/m²), Danois

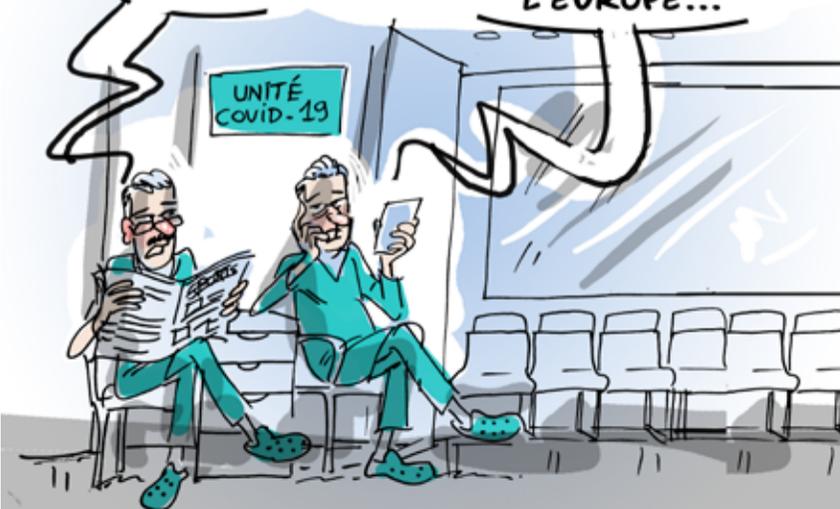
la Roumanie ont été les principaux acheteurs dans la quasi-totalité du pays, sauf en Galice ou dans les archipels, où la plus grande partie des acheteurs sont des Allemands, des Italiens, des Portugais ou des Britanniques. », précise idealista/news. Mais quel est le secret de l'engouement grandissant des Marocains pour la pierre espagnole ?

La possibilité d'acquérir un certificat de résidence - et plus tard de prétendre à la nationalité espagnole - qui les dispense des procédures de plus en plus complexes liées au visa Schengen. ●

COVID : L'EUROPE EN PROIE À UNE 5ÈME VAGUE

TU CROIS QUE LE MAROC SERA TOUCHÉ À SON TOUR ?

CERTAINEMENT ! LE MAROC EST EN RETARD D'UNE VAGUE PAR RAPPORT À L'EUROPE...





Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Le Parti du bon sens (89)

Un avenir au pays !



Par Nouredine
Tallal

Tout le monde veut devenir Français, les enfants d'immigrés comme les nouveaux arrivants, les clandestins comme ceux qui rêvent de faire le hrig! Français ou Belge... Allemand ou Danois ! Les candidats ne font pas la fine bouche... N'importe

quelle nationalité serait la bienvenue pourvu que ce soit celle d'un pays du Nord ! Quand Lhaj Miloud dit tout le monde, il ne pense pas seulement aux ressortissants des pays subsahariens ou aux victimes du sinistre « printemps » arabe... Mais d'une manière générale, dans la plupart des pays dits du Sud ! Lequel regroupe environ le tiers de l'humanité ! Un tiers-monde qui n'aura donc jamais autant mérité son appellation ! Un vaste rassemblement de déshérités qui a refusé de « s'aligner » au temps du bipolarisme triomphant, refusant de trancher entre le capitalisme et le communisme... Entre l'Ouest et l'Est... Entre l'axe du bien et celui du mal, pour autant qu'on puisse les situer géographiquement ou idéologiquement ! Essayant de chercher sa propre voie de développement économique et social, dès les années soixante, au temps des grands « Zou3amas » ! Une voie qu'il n'a donc toujours pas trouvée, quelques dizaines d'années plus tard et après bien des expériences malheureuses initiées par de prétendus héros des indépendances ou de fringants officiers, qui se voulaient libres, et qui se sont vite transformés en tyrans honnis... Poussant leurs concitoyens vers l'exode et à ne plus rêver que d'une chose : quitter leurs terres ancestrales, arrosées du sang des martyrs pour rejoindre le camp des anciens colonisateurs... Le camp des nantis pour les uns, celui des mécréants pour les autres... Le camp des gagnants, tout simplement !

Cet amour immodéré pour les drapeaux occidentaux, qu'ils soient tricolores, sang ou or, pour la bannière étoilée de l'Oncle Sam, voire pour l'étoile de David, interpelle Lhaj Miloud... Voilà donc des malheureux que le désespoir pousse à prendre tous les risques, qui quittent leurs familles et leurs amis pour essayer de rejoindre la triste et pluvieuse Europe et demander, que dis-je, exiger le passeport « francisque », un des plus convoités, y voyant une sorte de sésame censé leur ouvrir toutes les portes... Mais peut-on vraiment leur en vouloir ? Après tout, ils ne font que suivre l'exemple de leurs élites intellectuelles et économiques... Qui, non contents d'avoir envoyé leurs enfants étudier à l'étranger ont, pour la plupart, acquis la double nationalité... Un pied ici et un pied là-bas, comme on dit chez nous... Une partie du patrioïne ici et une autre là-bas, également !

Lhaj Miloud est convaincu, quant à lui, que si les sudistes de la Méditerranée

tendent souvent le tout pour le tout pour tenter de rejoindre leurs futurs et combien réticents compatriotes du Nord, ce n'est pas du fait d'une subite passion dévorante pour le rêve américain, ni pour la France et ses lumières. Ils sont bien évidemment animés par deux aiguillons majeurs, la sécurité physique, en l'absence des libertés fondamentales chez eux, et la sécurité alimentaire, vu le fiasco économique et social qui est le lot de leurs pays d'origine.

Voilà donc les préoccupations réelles, et ô combien compréhensibles, des candidats à une nationalité d'un pays « mécréant », quel qu'il soit. Or, pour être accepté en tant que Français, il faut tout simplement ressembler à un Français de souche... Élémentaire, mon cher Watson ! Il faut donc remplacer le tarbouche par le béret... Condition nécessaire mais non suffisante ! Il faut aussi et surtout être blanc, chrétien, apprécier le beaujolais nouveau et s'empiffrer de charcuterie... On appelle cela l'identité ! N'est-ce pas Zemmour ? A défaut, le passeport qu'on finirait, de guerre lasse, par octroyer aux plus chanceux, ne sera jamais qu'un dérisoire document administratif. Pour sa part, Lhaj Miloud estime qu'il vaut mieux remplacer cette quête désespérée d'une nationalité occidentale par un statut de ressortissant privilégié ayant (à peu près) les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autochtones tout en conservant son identité et sa nationalité propres. Chacun a ses racines et ses particularités culturelles et doit être fier de son identité. Les aléas de l'Histoire et les vicissitudes économiques des pays du sud ne doivent pas pousser au reniement.

Que nos compatriotes se battent pour leurs droits, chez eux comme à l'étranger, tout en veillant à rester eux-mêmes ! Marocains et fiers de l'être ! Et si notre pays doit se fixer un objectif pour les années qui viennent, fort qu'il est de son statut de pays émergents au taux de croissance vigoureux, c'est celui de se réconcilier avec sa jeunesse... Le jour où les jeunes marocains cesseront de se bercer d'illusions et de fantasmer sur les délices de la vie en Occident et qu'ils seront sincèrement fiers du pays qui les a vu naître, alors nous pourrions considérer qu'un cap véritable a enfin été franchi... Plus que les infrastructures spectaculaires, l'image d'un pays correspond à son attractivité... Et un pays ne saurait vraiment être considéré comme attractif tant qu'il ne réussit pas d'abord à retenir sa jeunesse...

L'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne ont tous été, à un moment ou un autre, des pays de forte émigration vers des contrées plus hospitalières avant d'accueillir à leur tour des immigrés en quête d'un avenir meilleur... Lhaj Miloud fait le pari que le Maroc connaîtra le même parcours... Et plus vite qu'on ne le pense ! ●

Recettes touristiques en hausse

Les recettes touristiques se sont élevées à 15,9 milliards de dirhams au titre du troisième trimestre de 2021, en hausse de 202% par rapport au même trimestre de l'année précédente, relève la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) dans sa note de conjoncture de novembre 2021. En revanche, les rentrées du secteur ont chuté de 40,2% comparativement à la même période de l'année 2019. Pour le seul mois de septembre 2021, ces recettes ont pour-

suivi leur amélioration entamée en juin dernier, enregistrant une appréciation, en glissement annuel, de 158,4%, après +289,7% en août, +144,2% en juillet et +15,2% en juin. S'agissant des nuitées et des arrivées touristiques, elles ont atteint 2,9 et 1,63 millions respectivement au titre des deux premiers mois du T3-2021, après 1,08 et 1,58 millions à la même période de 2020 et 5,52 et 3,87 millions en 2019. A fin août 2021, le nombre des arrivées s'est renforcé, en une année, de 16,2% à 2,1 millions, alors

que celui des nuitées a accusé une légère baisse de 0,5% à 5,6 millions. Mais au-delà de ces chiffres bruts, la crise du secteur et de ses différents métiers est profonde. Le transport touristique par exemple, qui n'a profité que très modestement de cette petite embellie, est une filière sinistrée. De nombreux opérateurs sont entrés en contentieux avec les banques pour cause de défaut de paiement alors que d'autres ont dû vendre leur parc véhicule pour payer leurs dettes. ●





Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Le Beurgois
GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (63)

Nous célébrons le centenaire de la ville de Khouribga et de l'OCP, l'Office Chérifien des Phosphates "Loufisse" voulu par Lyautey. "Jnaynar Lotti", comme le nommaient les Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, était le seul à être conscient du caractère exceptionnel de ce "Loufisse". En confiant l'exploration et l'exploitation de l'OCP au seul "Magasin" (ma5zen), Lyautey a ainsi évité la rapacité du secteur privé. Dès juin 1921, la première cargaison de phosphates est transportée à bord du train de Boujniba vers le port de Casablanca. Le gisement des Ouled Abdoun à Boujniba, dans les environs de la future ville de Khouribga, est le premier à être exploité. Les rapports de la revue coloniale de décembre 1926 sont alarmants pour la production phosphatière algérienne. Il est indéniable que l'extrême rapidité (1921-1924) de la montée en puissance de « Loufisse » fait très mal aux « Rajlines Ka7lines » (traduction littérale en Marocain de 'Pieds Noirs'). Cette revue coloniale signale que les transports par chemin de fer algériens progressent péniblement d'une cinquantaine de milliers de tonnes par an. Les ventes se ressentent de l'incertitude des transports. La prudence des commerciaux algériens ne leur permet pas de s'engager, vis-à-vis des clients, sur d'improbables tonnages. En 1925, ils vendent légèrement moins qu'en 1924 ! Les conditions de transport ne s'améliorent pas malgré les efforts de la Compagnie des Chemins de Fer Algériens. Les vingt-cinq nouveaux wagons auto-déchargeurs de vingt tonnes, que la Compagnie vient de livrer, permettent de transporter à peine 800 000 tonnes par an. Les colons zéro-péens terminent les installations destinées à peser sur le prix de revient, qui augmente du fait d'une main-d'œuvre insuffisante et progressivement plus coûteuse.

La traction électrique en mine se substitue progressivement aux anciens modes de roulage, lui procurant de sérieux avantages pour l'évacuation d'une production qui atteint péniblement une moyenne de 3 000 wagonnets par jour. L'emploi des explosifs à l'oxygène liquide au moyen de cartouches (brevets Weber) est généralisé en Algérie. La cartoucherie établie sur place emploie ex-

clusivement de la main-d'œuvre féminine au grand avantage des familles des mineurs. Les nouvelles installations de broyage, triage, stockage s'achèvent hors délais suite à des incidents. Les colons espèrent que ces « considérables efforts industriels » qui représentent pour eux - sortez vos mouchoirs, vous allez pleurer - « tant de sacrifices » et « tant d'années de labeur persévérant », seront récompensés dans les prochains exercices. Raté, l'exercice 1925 va être médiocre. Jamais les prix de vente n'ont été aussi bas. La situation de certains gisements était devenue assez critique pour que l'administration n'hésitât pas, au cours de l'année, à intervenir auprès des producteurs pour leur conseiller des mesures collectives, destinées à donner au marché la stabilité qui paraissait lui échapper du fait de la pesée de plus en plus lourde qu'exerçait sur son présent et sur son avenir la production des gisements de Khouribga, doublement favorisés par la nature du plateau des Ouled Abdoun d'une part et par l'absence d'un capital à rémunérer d'autre part, grâce à Jnaynar Lotti qui dès le départ ne voulait pas de la rapacité du secteur privé. Pour les colons zéro-péens, les Rajlines Ka7lines, c'est un avertissement qui doit conduire les trois gouvernements français de l'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie) à être solidaires pour le maintien d'industries indispensables à la colonisation et au fonctionnement des voies ferrées de « l'empire algérien » et à envisager sérieusement la question de la production phosphatière. Il s'agissait en fait d'empêcher le Maroc de prendre sa part légitime du marché et de ne pas gêner la rapacité des Rajlines Ka7lines. Il fallait que le Maroc tienne compte des droits acquis par les colons en Algérie et en Tunisie, et s'harmonise, sans les précéder, avec les progrès annuels de la consommation du phosphate en Europe. ● (A suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

CASA ANFA
STREET RETAIL

UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE
POUR DÉVELOPPER VOTRE ENSEIGNE
EN PLEIN CŒUR DE CASABLANCA

Installez votre commerce à Casa Anfa ! L'Agence d'Urbanisation et de Développement d'Anfa (AUDA), filiale du Groupe CDG, met en location des locaux commerciaux en pieds d'immeubles, de surfaces allant de 60 m² à 420 m². Idéalement situés dans le quartier Anfa Clubs, ces locaux commerciaux vous offrent une opportunité unique de développer votre activité dans un environnement prisé.

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ



06 73 39 39 21/22
05 20 30 36 10

LOCAUX COMMERCIAUX

À LOUER



Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Khalil Hachimi Idrissi, directeur général de la MAP.

La MAP, en sa qualité de pôle public d'information, dans le cadre de sa diversification, a lancé depuis 3 ans des médias d'information en continu. Une télévision en activité sur satellite Eutelsat du nom de M24 et un web radio du nom de RIM. Les deux médias

sont opérationnels. La MAP étant une entreprise publique stratégique, elle ne relève pas de la loi de l'audiovisuel de la HACA qui, elle, ne concerne exclusivement que les opérateurs audiovisuels organisés en sociétés de droit privé.

Une régularisation juridique est en cours pour combler ce vide et mettre en conformité les médias de la MAP.

Le créneau des médias de flux d'informations en continu n'est occupé à ce jour par aucun opérateur marocain sauf la MAP. Il y avait donc un vide que la MAP a rempli conformément à ses nouvelles missions.

La MAP selon sa nouvelle loi de 2018 a la compétence d'agir de droit dans tous les domaines et tous les vecteurs qui touchent à l'information marocaine.

Il faut juste que la loi de l'audiovisuel de la HACA, en cours de révision, prenne acte de cette nou-

velle réalité juridique. Les médias de la MAP s'appuient sur une rédaction de près de 300 journalistes et de 2 réseaux puissants, un régional et l'autre international.

Aucun média marocain ne dispose de cette force de frappe professionnelle.

Le dernier CA de la MAP, tenu le 22 novembre 2021, a insisté sur l'adoption d'une vision convergente des efforts de l'État et d'une synergie des acteurs dans le domaine de l'audiovisuel.

L'enjeu est de rapatrier une audience nationale et de restaurer la souveraineté nationale en matière d'information face à nos propres déficiences et aux nombreux défis, notamment internationaux, qui minent notre efficacité.

C'est l'intérêt national qui doit absolument primer sur toutes autres considérations de chasse gardée, de rente ou de monopole en situation d'échec. ●

Maghreb Arabe Presse investit tous les segments de l'information

Qui a peur de la MAP ?

Quelques gouttes de pluie...

Il est huit heures du matin et le soleil hésite encore à se lever... Ou alors, il est bien caché derrière de gros nuages menaçants... Vivement le changement d'horaire ! J'essaie de me faufiler comme je peux entre les voitures... Une entreprise qui n'est pas sans risque en temps normal, mais qui s'apparente à une aventure des plus périlleuses lorsqu'il pleut ! Parce que, vous l'avez constaté comme moi, il suffit de quelques gouttes pour que tout bascule ! Une pluie bienfaitrice que nos cultivateurs attendaient avec ferveur... Et pas que ! Les vendeurs à la sauvette d'essuie-glaces chinois de Derb Ghellaf, également !

Des files de voitures qui s'agglutinent... Des petits malins qui roulent en double file, voire en troisième ! Des concerts de klaxons stridents, des motos qui roulent allègrement sur les trottoirs... Et pour couronner le tout, des accidents stupides tous les cent mètres ! Quelques gouttes de pluie nous rappellent que, sous un léger vernis de civisme, se cache le Marocain profond... Celui qui ne pense qu'à lui, mesquin et égoïste... Celui qui a érigé l'individualisme forcené en mode de conduite... Qui est prêt à en venir aux mains avec ses congénères pour un oui pour un non, et qui ne respecte ni le code de la route, ni les règles élémentaires de savoir-vivre...

Pourtant, on ne parle pas des gens défavorisés, qui, au mieux, empruntent les transports collectifs, quand ils le peuvent... Nous parlons d'une classe dite moyenne... Et au QI, apparemment, largement en dessous de la moyenne ! De per-

sonnes qui peuvent se permettre d'acquérir des voitures, souvent de luxe, et qui scolarisent leurs enfants dans des écoles privées hors de prix... Qui pestent du matin au soir contre l'incivisme et l'intolérance... Et qui s'insultent et s'invectivent en se traitant de tous les noms devant leurs enfants tétanisés ! Ils sortent de chez eux à la dernière minute en espérant faire en dix minutes un trajet d'une demi-heure et, pour ce faire, prennent des risques inconsidérés, mettant en danger la vie des piétons... Le covotage ? Ils ne connaissent pas ? Le tramway ? De plus en plus mal fréquenté... Ils risqueraient même de s'y frotter au peuple, c'est vous dire !

Quant aux piétons comme moi, qu'ils redoublent de vigilance... Ils doivent slalomer entre les véhicules de tous genres... Même des trottinettes sont désormais de la partie... Plus on est de fous, plus on rit ! La saison de la chasse est ouverte et les prédateurs sont aux aguets... On l'oublie trop souvent, mais ce sont les citoyens qui sont les premières victimes d'accidents au Maroc... Des accidents pourtant évitables, pour peu que les citoyens apprennent à mieux conduire et à mieux se conduire ! Sur le plan économique et des infrastructures, le Maroc avance bien certes, mais pour ce qui est des valeurs, c'est marche arrière toute ! Quelques gouttes de pluie suffisent ainsi à nous rappeler que nos concitoyens ont encore bien du chemin à faire pour intégrer le club des pays avancés... Décidément, le changement des mentalités, ce n'est pas une urgence ! ●

N. Tallal

La BP à l'écoute des investisseurs de Béni Mellal-Khénifra

Conformément à son engagement en faveur de la relance de l'investissement dans les régions, la Banque Populaire est allée à la rencontre des investisseurs de la région Béni Mellal-Khénifra. Cette rencontre, organisée le 22 novembre à Béni Mellal, vise à mettre en lumière les atouts et les opportunités offerts par la région. Les travaux de cette réunion dont le coup d'envoi a été donné par le Wali de la région Khatib El Hebil et Jalil Sebti, le directeur général de la Banque Commerciale, a connu la participation entre autres des représentants du conseil régional, du CRI, de la CCIS, de la CGEM, du ministère de l'Industrie et du Commerce, de l'Amee, de l'Ada et de Tamwilcom (ex-CCG). Cet événement a été marqué notamment par l'organisation d'un workshop au cours duquel une cinquantaine de clients ont pu bénéficier de l'expertise des représentants du groupe BCP ainsi que de ses principaux partenaires, lors de rencontres personnalisées visant à les accompagner dans la concrétisation de leurs projets d'investissement. ●



CRISE SANITAIRE : LES PÉNURIES SE MULTIPLIENT SUR FOND DE FLAMBÉE DES PRIX

MAIS ON A LES MASQUES ET LES VACCINS, QUE DEMANDE LE PEUPLE ?





Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



Le Canard Libéré organise la 4ème édition du Fica



Dans le cadre de son programme d'activité, Le Canard Libéré organise, du 2 au 5 décembre 2021 à Agadir, en partenariat avec l'Association marocaine de la caricature (MAC) et l'Association Waz, la 4ème édition du Festival international de la caricature en Afrique (FICA) et le 4ème concours international de caricature Maroc 2021. Le thème choisi pour cette année est inévitablement le sujet d'actualité par excellence : « Comment le coronavirus a changé le monde ? » Ce sujet a inspiré pas moins de 449 dessinateurs issus de 72 pays qui ont enrichi cette édition avec quelque 1100 œuvres qui, différentes les unes des autres, sont toutes très parlantes. Promouvoir l'art de la caricature et le dessin de presse comme moyen d'expression à travers un événement annuel organisé au Maroc avec l'ambition qu'il rayonne au-delà, tel est l'objectif des promoteurs du Festival. Sur ce plan, la réussite est au rendez-vous puisque le Fica connaît un engouement grandissant au fil des années grâce à l'engagement fort et sans faille de la

communauté des dessinateurs locaux et étrangers qui se sont appropriés l'événement et que nous remercions vivement pour leur dévouement professionnel et leur confiance. Encouragés par ce succès, les promoteurs du Fica œuvrent à chaque fois pour capitaliser sur la réussite des éditions précédentes, tout en travaillant sur la fidélisation des dessinateurs marocains, africains et étrangers mais aussi du public, enfants, jeunes et adultes auxquels le Fica consacre une grande importance et des espaces assez larges via des ateliers spécifiques. A cet effet, deux ateliers seront animés par un groupe de dessinateurs professionnels au profit des enfants de la région Souss-Massa. En plus de l'exposition permanente des caricatures et une conférence autour du thème de la caricature et la liberté d'expression animée par une brochette de chercheurs universitaires, le Festival rendra un hommage appuyé au caricaturiste marocain Mustapha Anafloos, en guise de reconnaissance de sa contribution à l'enrichissement du champ culturel et médiatique marocain. ●

Le tram qui passe par au-dessus de la circulation...

La Chine est un pays qui imagine et met en œuvre des solutions d'avenir. En témoigne ce tramway électrique sur rail surélevé qui a ceci d'ingénieux qu'il circule par au-dessus des voitures (voir photo) et permet par conséquent d'optimiser les voies de circulation et de ne pas les rétrécir, au risque de provoquer des embouteillages et autres désagréments pour les usagers. C'est le TEB (Transit Elevated Bus), un moyen de transport collectif d'avenir conçu par une entreprise chinoise et testé en 2016 au nord de la Chine, que les autorités de Casablanca aurait dû adopter au lieu de céder à la facilité d'enfer : la réduction des principales artères et boulevard de la ville en les réservant exclusivement au tram et au busway classiques (lire confus du Canard 668). Ce qui a eu comme conséquence de congestionner le trafic là où les élus étaient censés agir pour le décongestionner... ●



UN PRÉDICATEUR QUALIFIE L'ÉCOLE MAROCAINE DE MAISON CLOSE !

ET LES MAÎTRESSES SONT DES ALLUMEUSES.



La décharge Médiouna enfin fermée

C'est la fin d'un cauchemar nauséabond qui a empoisonné pendant longtemps la vie des riverains : la décharge sauvage de Médiouna est fermée définitivement par la mairie de Casablanca le vendredi 19 novembre, au grand bonheur des habitants de la région, Bouskoura et Médiouna. Avec ses odeurs pestilentielles et ses mares de lixiviat qui polluaient en continu l'environnement, cette décharge, qui accueillait 4.000 tonnes de déchets



Nabila Rmili, mairesse de Casablanca.

par jour, a résisté à toutes les réclamations et sit-in de protestation des victimes de ce scandale écologique à ciel ouvert.

Les ravages sont environnementaux mais aussi sanitaires. En plus de la dégradation des sols et la pollution de l'air, cet océan de déchets est à l'origine de problèmes respiratoires dont souffrent les enfants comme les adultes. En raison de cet énorme désagrément, de nombreuses familles qui avaient acheté des villas dans les complexes résidentiels de la ville verte ont dû fuir la zone, eux, qui croyaient avoir emménagé dans un havre et un écrin de verdure. ●



Le Maigret DU CANARD



Réforme de l'enseignement

Benmoussa passe aux travaux pratiques

Pour l'école publique qu'il veut réformer, le ministre de l'Éducation nationale, qui s'est mis à dos les syndicats pour sa première tentative réformatrice, veut des professeurs débutant leur carrière à 30 ans et qui ont la vocation. Mais est-ce suffisant ?

Ahmed Zoubair

Il paraît que le gouvernement Akhannouch ne va pas réformer tranquille et que sa volonté de réforme risque de se heurter à une contestation forte des corporations concernées. L'équipe au pouvoir vient d'avoir un avant-goût de ce qui l'attend, à la faveur d'un aspect de la réforme de l'enseignement dévoilé par le ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et du Sport Chakib Benmoussa. Accueillie par une salve de critiques et des marches de protestations organisées dans plusieurs villes, la refonte porte sur la mise en place d'une procédure de présélection au concours écrit, l'exigence d'une lettre de motivation des candidats pour évaluer leur intérêt pour les métiers d'éducation, l'obligation pour les enseignants du secteur privé désireux de passer le concours privé de produire une autorisation de leur employeur et l'abaissement de 40 à 30 ans de l'âge maximal comme condition de participation au concours de recrutement des enseignants et des cadres administratifs. C'est cette dernière condition qui a mis le feu aux poudres et fait enfler la polémique sur les réseaux sociaux qui ont fustigé une décision discriminatoire, voire illégale. Le corps enseignant dans son ensemble n'est pas d'accord avec cette restriction qu'il trouve sans fonde-

ment. « Cette décision est injustifiée à plusieurs niveaux, notamment en ce qui concerne l'argument avancé par le ministère et qui vise l'amélioration de la qualité des prestations fournies. La fixation de l'âge maximum à 30 ans au lieu de 40 ans est une décision politique. Et Chakib Benmoussa doit en assumer les conséquences, surtout qu'elle devrait générer des tensions sociales. Cela va empêcher des milliers de diplômés universitaires de postuler à ce concours », dénonce Issam Rejouani, professeur de sciences sociales à l'université Ibn Tofail de Kénitra. Même son de cloche du côté de Omar Cherkaoui, professeur universitaire de sciences politiques à l'Université Mohammed V de Rabat. « Notre pays n'a pas besoin de ce genre d'initiative en cette période de conjoncture difficile. Nous vivons une grogne sociale importante sous l'effet du renchérissement des produits de première nécessité et aussi d'un taux de chômage inquiétant. Les partis politiques, les syndicats et la société civile doivent mettre la pression pour rejeter cette décision qui est contraire aux principes de la Constitution basés sur l'équité sociale ». Les syndicats sont montés également au créneau pour manifester leur mécontentement et exprimer leur rejet de la mesure de fixation de l'âge limite à 30 ans. Pour eux, la compétence n'a pas d'âge. C'est pour cela qu'ils exhortent le ministre - qui a décidé de



Chakib Benmoussa arrivera-t-il à réformer l'école contre le lobby syndical ?

rester inflexible - à revenir sur sa décision prise de « manière unilatérale », intervenue à moins de 20 jours de la date du concours de recrutement des futurs enseignants. D'où les manifestations qui ont éclaté dans nombre de villes comme Fès et Agadir juste après l'annonce de M. Benmoussa. Celle-ci part d'une volonté réelle de jeter les jalons d'une réforme du système éducatif national et de l'amélioration de son rendement.

Performance

La fixation de l'âge maximum à 30 ans est censée attirer dans la profession des profils jeunes désireux de s'engager dans l'instruction des Marocains par vocation, sur une durée assez longue avant d'être atteint par la limite d'âge. Dans l'esprit de Chakib Benmoussa, un enseignant qui débute sa carrière à 30 ans après une formation complémentaire est peut-être plus productif que son collègue de 40 ans et donc capable de donner le meilleur de lui-même. Soit. Mais cette vision des choses passe par pertes et profits l'expérience qui est précieuse et décisive dans tous les métiers. Si la vocation n'est pas nécessairement liée à l'âge, il va sans dire qu'elle représente le moteur de l'amour de n'importe quelle profession et là réside le secret de la performance. Faire ce que l'on aime et aimer ce que l'on fait. Mais beaucoup sont devenus enseignants non pas par vocation mais faute de mieux ou parce que la flexibilité des

horaires les arrange ou encore parce que le métier donne lieu à plein de vacances... Ce qui n'est pas toujours vrai car un excellent enseignant est supposé profiter de ces moments de repos pour corriger les copies des élèves, bouquiner ou préparer ses cours. Les syndicats qui ne l'entendent pas de cette oreille dénoncent une décision qui va à l'encontre du règlement de la fonction publique dont le décret fixe la limite d'âge maximum pour l'intégrer à 45 ans. D'où l'appel de l'ex-député USFP Hanane Rihab. Sur sa page Facebook elle considère que « la décision de Benmoussa est illégale » pour attaquer cette dernière devant la justice. « Il s'agit d'une circulaire, alors que la loi organique relative aux cadres des AREF (Académie régionale d'Éducation et de Formation, NDLR) est un décret ». Et de recommander aux candidats qui s'estiment lésés de se constituer en association et de saisir le tribunal administratif. Du côté du ministère de l'Éducation nationale, la limitation d'âge à 30 ans n'est pas en contradiction avec les textes fondateurs des AREF. Recruter des profs à 30 ans n'est pas suffisant. Bien des prérequis sont nécessaires. Quant à la vocation, elle ne se décrète pas. Encore faut-il les valoriser tout en les motivant. Vaste programme. La refondation de l'école publique marocaine, qui souffre de plusieurs maux, n'est pas simplement une affaire de réaménagements techniques... ●

BENMOUSSA LIMITE L'ACCÈS AU CONCOURS DES ENSEIGNANTS AUX CANDIDATS DE 30 ANS MAXIMUM

A PLUS DE 30 ANS, ON EST DÉJÀ VIEUX...

ET MÊME VIEUX JEU...





Le Maigret DU CANARD



L'activité économique asphyxiée par la pandémie du Covid-19

Grande poussée de fièvre sur les prix

La crise sanitaire n'a pas fini de se transformer en crises multiformes sans précédent, qui ont provoqué des effets secondaires autrement ravageurs : La pénurie des matières premières et la flambée des prix de divers produits de consommation, aggravée par la cherté de l'énergie et du fret.

Jamil Manar

De plus en plus salée, la facture payée par les consommateurs et les petits fournisseurs, au grand bonheur des spéculateurs qui contribuent à la rareté en surstockant. En plus des denrées alimentaires dont l'envolée des cours a érodé le pouvoir d'achat déjà faible des Marocains, la fièvre des prix a touché également la pâte à papier, le pétrole et bien d'autres matériaux qui entrent dans les chaînes de production comme l'aluminium ou certaines substances essentielles telles que les semi-conducteurs. La pénurie qui frappe les composants électroniques a perturbé l'économie mondiale et fait ralentir le fonctionnement de nombreuses filières à haute valeur ajoutée comme l'automobile. Dans les usines de Renault à Tanger et Casablanca, le rythme

de production des voitures a baissé de manière significative faute d'approvisionnement normal du marché en semi-conducteurs. Ce n'est guère la joie chez les importateurs de voitures locaux qui affrontent de grandes difficultés d'approvisionnement avec des délais de livraison qui ne cessent de s'allonger.

En plus des voitures, les semi-conducteurs sont présents dans divers appareils comme les ordinateurs, les consoles de jeux vidéo, les smartphones, les téléviseurs, les avions, les machines à laver, les réfrigérateurs, les capteurs de température des climatiseurs, les panneaux solaires...

Quelles sont les raisons de cette pénurie ? La première raison est liée d'abord à la complexité de production des semi-conducteurs qui passe par de nombreuses étapes réalisées dans des « fonderies », « fabs » ou encore usines de fabrication. Pour cela, des compétences humaines et techniques pointues sont incontournables. Par ailleurs, plusieurs années de recherche et développement sont nécessaires pour concevoir, développer, produire, commercialiser et assurer le service après-vente d'une seule gamme de semi-conducteurs. Pour leur fabrication, il faut traiter du sable, le purifier, le liquéfier à 1 700 degrés pour obtenir des lingots de silicium, qui sont ensuite découpés en gaufrettes.

Or, la fabrication des semi-conducteurs, comme bien d'autres matériaux et gadgets, est très concentrée en Asie, en particulier à Taiwan et en Corée du Sud où de nombreuses usines ont dû fermer leurs portes au printemps 2020 en raison de la pandémie. Pour autant, la crise sanitaire n'a pas fait réduire la demande mondiale en semi-conducteurs. Bien au contraire. Celle-ci a explosé dans des proportions exceptionnelles grâce à la hausse tout aussi exceptionnelle de la demande sur les appareils électroniques de toutes sortes grâce à la progression phénoménale du télétravail, l'instauration de l'école et les loisirs à la maison. Les entreprises ont également investi massivement dans les



L'encombrement des ports a fait allonger les délais de livraison...

serveurs pour accompagner l'essor du travail à distance. Ce qui a provoqué une croissance exponentielle du business des casques audio et des écouteurs high-tech pour smartphones.

Les divers objets connectés, comme les montres dont le business a généré pour 69 milliards de dollars

en 2021, ont contribué à créer une grande tension sur le marché des semi-conducteurs.

Rien à l'horizon n'indique un retour à la normale sur le marché mondial des approvisionnements. Surtout que le Covid a décidé, malgré la vaccination des populations, de faire de nouvelles vagues... ●

Semi-conducteurs ou le confort de vie

Découvert au XIXe siècle, le semi-conducteur est une substance, généralement un élément ou un composé chimique solide, qui peut conduire l'électricité dans certaines conditions mais pas dans d'autres, ce qui en fait un bon moyen de contrôler un courant électrique. En effet, ce dernier se comporte comme un commutateur marche/arrêt contrôlé électriquement et permet d'effectuer des calculs logiques fondamentaux. Un semi-conducteur n'est pas vendu comme tel dans les magasins. Pourtant, d'une manière très pragmatique, les semi-conducteurs nous aident à mener une vie confortable. Par exemple, les capteurs de température des climatiseurs sont fabriqués à l'aide des semi-conducteurs qui vont réguler la puissance en fonction de la température souhaitée. Ou encore, nos ordinateurs sont équipés de plusieurs semi-conducteurs pour éviter la surchauffe en actionnant le ventilateur intégré quand il le faut. ●

Demandez le papier!

La pénurie n'affecte pas seulement les secteurs technologiques. Elle frappe entre autres les industriels et les professionnels utilisant le papier. Ces derniers tirent aussi la sonnette d'alarme face à une pénurie qui frappe cette matière essentielle. Résultat : tous les produits dérivés de la pâte à papier, papiers hygiéniques, édition, papeterie, emballages..., sont touchés. En cause, les restrictions et les confinements, auxquels s'ajoute l'abattage de moins d'arbres. Résultat : les usines papetières ont tourné au ralenti, et la production de pâte à papier, base de la fabrication du papier et du carton, s'est effondrée. Les restrictions sanitaires font que des navires encombrés les ports en attendant leur chargement. Les transporteurs peinants à répondre à une demande très forte, les tarifs du fret ont grimpé en flèche (Ils ont été multipliés par 10, voire plus pour des trajets en direction de l'Europe et du Maroc). Tous ces facteurs se sont conjugués pour provoquer un allongement des délais de livraison pour des papiers particuliers.

Le marché de la pâte représente entre 6 et 7 millions de tonnes produites par an. Certains experts évaluent le manque à gagner en termes de production pendant la crise sanitaire à quelque 1,5 million de tonnes. Selon l'indice canadien NBSK de référence, le prix de la pâte à papier a bondi de 60,6% entre juillet 2020 et juillet 2021, passant de 810 à 1.310 dollars par tonne, selon des chiffres de Pap' Argus, magazine de référence des marchés du papier et du carton, dans son bulletin de juillet 2021. ●



Le Maignet DU CANARD



Tribune Libre

Par **Abdeslam Seddiki** *

Le secteur privé dans l'enseignement est-il un « marché » concurrentiel ?

L'avis que vient de donner le Conseil de la Concurrence, suite à une saisine émanant du Président de la Chambre des Représentants portant sur les règles de la concurrence dans le secteur privé de l'enseignement, pose des problématiques profondes qui méritent débat. La saisine parlementaire est intervenue dans un contexte particulier, celui de la pandémie et du confinement qui s'en est suivi avec le recours à l'enseignement à distance. Ce qui a donné lieu, on s'en souvient à un véritable « conflit social » entre les exploitants des écoles privées et les parents et tuteurs des élèves. Le point de discordance entre les deux protagonistes portait essentiellement sur le prix à payer pour un service (marchand) qui n'est plus le même dans la mesure où on est passé d'un enseignement en présentiel à un enseignement à distance. Mais au-delà de cet incident de parcours, l'enseignement privé pose une série de problèmes auxquels le Conseil de la Concurrence s'est intéressé, sans parvenir à apporter une réponse claire à la question qui lui a été posée. L'avis, composé de plus de 120 pages, aborde le secteur privé dans l'enseignement dans sa globalité.

On y trouve une série d'informations portant sur les ressources humaines (54557 enseignants, 17529 cadres administratifs, 32447 travailleurs dans les services annexes), sur l'évolution des effectifs des apprenants (1068000 en 2019-2020, soit 15% de l'effectif global des inscrits), le nombre d'établissements (6 922 unités en 2019-2020 contre 3 861 en 2010-2011, soit presque le double), le chiffre d'affaires réalisé par le secteur (autour de 20 MM DH), la contribution aux ressources de l'Etat (autour de 1 MMDH), les subventions et avantages multiples dont il bénéficie (foncier, emprunts à taux d'intérêt réduits, exonérations fiscales). Les aspects juridiques et organisationnels sont passés au crible. Tout comme d'ailleurs ce qui touche à la gouvernance. Ainsi, le Conseil a passé en revue les différents intervenants allant du Ministère de tutelle (éducation), à l'emploi, en passant par l'Intérieur, les Finances, le transport, l'Équipement, l'urbanisme, les collectivités territoriales... Nonobstant une panoplie de réglementations et une jungle de textes et de procédures, la conclusion du rapport est pour le moins surprenante : il y a « absence de contrôle effectif » !!

« Sur le terrain, et suite aux déclarations des parties auditionnées, il paraît que les établissements privés opèrent en absence presque totale du contrôle de leurs performances ou de sanctions appliquées à l'encontre des contrevenants. Dans ce sens, le Ministère de tutelle a confirmé l'irrégularité dudit contrôle, notant, à titre d'exemple, que ses comités administratifs n'ont pu visiter que 27% des établissements pendant l'année scolaire 2017-2018.

Alors que l'opération de contrôle et d'évaluation de la performance administrative et pédagogique, effectuée, en mars 2017, par l'inspection générale, n'a concerné que 459 établissements ». Les raisons qui expliquent une telle défection résident, de l'avis du Conseil, dans : l'insuffisance de ressources dédiées au contrôle et à l'inspection et certains obstacles entravant la profession d'inspection pédagogique ; l'absence d'entités administratives indépendantes pour la gestion de l'enseignement scolaire privé au niveau des AREF ; le chevauchement du champ d'intervention du Ministère de tutelle et des académies régionales d'éducation et de formation et des missions d'autres services régionaux provinciaux ; la difficulté d'application des sanctions et des mesures administratives et répressives à l'égard de contrevenants aux dispositions de la Loi n° 06-00 ; l'émergence de dysfonctionnements dans la gestion des établissements privés, dont les sanctions appropriées à leur égard

ne sont pas prévues par la Loi n° 06-00... Que propose le Conseil pour y remédier ? Ses recommandations et conclusions sont les suivantes : élaborer un nouveau cadre contractuel définissant les objectifs et les responsabilités entre les établissements scolaires privés, l'Etat et ses organes ; réviser le cadre juridique pour accompagner les changements que connaît le marché de l'enseignement scolaire privé et répondre aux nouveaux défis auxquels est confronté le système éducatif national ; mettre en place des mécanismes à même de renforcer la dynamique concurrentielle entre les différents opérateurs sur le marché de l'enseignement scolaire privé ; repenser le rôle de l'Etat en vue de d'assurer un équilibre entre les prestations rendues par les établissements privés et celles dispensées par l'école publique ; mettre en place par l'Etat des mesures permettant l'accès des familles aux services offerts sur le marché de l'enseignement scolaire privé.

Liberté des prix

Considérer une telle activité comme un simple marché est un exercice périlleux. Plaider pour la liberté des prix, comme le fait le Conseil, découle d'une vision marchande et basement mercantiliste dans un secteur spécifique qui ne produit pas de simples valeurs d'usage, et qui plus est, ne remplit pas les conditions d'un marché concurrentiel, dont en particulier l'absence de la transparence. Le Conseil est on ne peut plus explicite : « Cependant, le Conseil considère que la liberté de fixer les prix ou les frais de services de l'enseignement scolaire privé, et les soumettre à la logique de l'offre et de la demande demeure un pilier fondamental pour garantir la concurrence sur le marché concerné et assurer son bon fonctionnement. La liberté des prix garantit la diversité de services pédagogiques et l'amélioration de leur qualité, et stimule l'investissement dans le marché concerné.

En plus, toutes les expériences internationales, dans ce domaine, insistent sur la liberté des prix de services de l'enseignement privé, considéré comme un véritable levier pour le développement de ses établissements ». (p.108). Bien sûr, on ne peut pas faire grief au Conseil de la Concurrence pour ces déclarations discutables voire infondées. Il a fait de son mieux pour répondre à une question mal posée. Voire qui n'a pas lieu d'être posée. Le curseur du débat sur l'enseignement privé ne doit pas être mis sur l'existence ou non de la concurrence. Il s'agit d'une problématique beaucoup plus vaste qui renvoie au modèle de société que nous voulons pour notre pays.

Elle renvoie au rôle du secteur public seul à même de garantir une véritable égalité des chances et d'assurer une formation de qualité pour tous les enfants marocains quelle que soit leur origine sociale et leur situation matérielle. Le marché, qu'il soit concurrentiel ou non, est par définition excluant. Pourquoi ne pas envisager des formes intermédiaires qui ne relèvent ni du marché, ni de l'Etat en s'ouvrant sur le « tiers secteur » considéré, à juste titre, par le NMD comme un levier fondamental de développement ? Nous pensons que le secteur de l'ESS, comme les coopératives, les fondations, les associations d'utilité publique, pourraient être mises à profit dans ce domaine. Voilà un créneau où il faudrait faire preuve d'imagination en s'inspirant de certaines expériences réussies sur le terrain. ●

* **Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.**



Bec et ANGLE



L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Abdellatif Ouahbi, ministre de la Justice

Défense de rire...

Une équipe du Canard a rencontré le ministre de la Justice Abdellatif Ouahbi dans une compétition de sorties spectaculaires où il a brillé de mille feux.

Savez-vous comment s'appelle un ministre qui ne mesure pas ses paroles, qui dit la chose et son contraire, se lance des volte-face permanentes et se met à dos ses anciens confrères ?

Arrêtez vos insinuations irrespectueuses à l'égard du ministre de la Justice que je suis enfin devenu au prix de multiples reniements et sacrifices verbaux. Ce n'est pas faute de la girouette que je suis pour certains mais au vent politique qui tourne.

Mais encore ?

Par les temps qui courent, ce n'est pas facile de rester constamment sur une seule position. Même le climat n'arrête pas de changer a fortiori un être faible et peu fiable comme moi

qui subit toutes les pressions, atmosphériques, politiques et autres... Du coup, je me trouve obligé de moduler mes actes et mon verbiage selon les situations. Je me contredis, donc je suis.

Un excellent homme politique est celui qui tourne sa langue plusieurs fois avant de parler...

Ce n'est pas mon cas. Certains réfléchissent avant de parler ; moi je parle sans réfléchir. C'est ma nature et surtout ma façon de faire de la politique. Mais il faut au moins me reconnaître l'avantage d'amuser la galerie politique par mes sorties spectaculaires. Sur ce plan, je suis le seul ministre qui fait parler de lui.

Accuser vos anciens collègues de

fraude fiscale procède-t-il chez vous de la volonté d'amuser la galerie ?

La fraude fiscale est un sport national où les Marocains, toutes catégories confondues, excellent le plus. En soutenant que les avocats s'en fient, je n'ai dit que la vérité. Les porteurs des robes noires ne sont pas blancs comme neige...

Vous n'auriez pas fait partie du gouvernement actuel si vous aviez respecté votre engagement de ne pas être ministre dans un gouvernement dirigé par Aziz Akhannouch...

L'homme qui a fait cette déclaration irréfléchie à la presse est mort. C'était l'homme de l'opposition, désireux de se donner une certaine respectabilité politique en crachant sur la mi-



nistrabilité à tout prix. Le Ouahbi nouveau, qui a su plaider sa cause, n'a rien à voir avec l'ancien depuis que le parti qu'il dirige a décroché la deuxième place du podium électoral lors des dernières législatives.

Comment trouvez Aziz Akhannouch comme Premier ministre ?

C'est un excellent et charmant monsieur qui n'a rien à voir avec l'homme que je critiquais naguère. C'est un réel plaisir que de travailler avec lui. Comme quoi, l'amour politique vient après le mariage gouvernemental. ●

Propos recueillis par Saliha Toumi

Les agréments de la copropriété (7)

Les concierges, ces mal-aimés !

Ils pestent tout le temps contre eux mais ne peuvent pas s'en passer... Vous l'aurez remarqué, la plupart des gens se plaignent en permanence de leurs concierges... Des concierges pourtant corvéables à merci, sans trouver pour autant grâce aux yeux de leurs employeurs ! Originaires la plupart du temps du Sud du pays, ils se sont trouvés dans l'obligation de quitter leurs patelins miséreux pour venir tenter leur chance en ville... Souvent d'origine berbère, s'exprimant parfois avec difficulté, acceptant brimades et comportements discourtois parce qu'ils n'ont pas trop le choix... Leurs familles comptent sur eux et sur les quelques centaines de dirhams qu'ils leur transfèrent chaque mois au prix de mille sacrifices...

On met « gracieusement » à leur disposition un local souvent insalubre... Local dont certains immeubles ne sont même pas pourvus, d'ailleurs... D'autres disposent d'un cagibi exigu et mal aéré où ils s'entassent avec leurs petites familles... Quand on daigne leur accorder ce privilège... Parce que la plupart des copropriétaires sont contre ! Ils ne

veulent pas d'un concierge marié avec enfants... Ou alors, qu'il laisse sa femme et sa progéniture au bled ! Parce que la hantise des braves copropriétaires, c'est qu'il s'incruste... Et allez vous débarrasser d'un concierge avec femme et enfants ! L'entreprise est autrement plus aisée lorsqu'on a affaire à un célibataire... Sachant que nos braves copropriétaires ne sont d'ailleurs pas plus pour un concierge célibataire ! Le bougre pourrait lorgner sur leurs épouses... Alors, la solution ? Un turnover d'enfer ! On se débrouille pour les virer à la moindre occasion... Et tous les prétextes sont bons ! Au moindre relâchement, mot prétendument de travers ou refus « d'obtempérer »... Un de mes amis m'expliquait, indigné, que leur concierge refusait de laver les voitures des copropriétaires alors que cela faisait partie de son travail, on est bien d'accord ? D'ailleurs, le concierge marocain se doit d'être polyvalent, homme à tout faire et disponible sept jours sur sept et 24H sur 24 ! Non seulement il doit assurer l'entretien de l'immeuble et sortir les poubelles, mais également changer les bouteilles de gaz, aller chercher

les enfants de M. Mikou à l'école, et acheter les croissants matinaux de Mme Bouzoubaa, l'épouse du syndic... Une femme à ménager, Mme Bouzoubaa, elle a le bras long !

Oui, tous des fainéants, ces concierges qui sont logés à l'œil et ne vous en donnent pas pour votre argent... D'accord, 1.500 dirhams par mois ce n'est pas le Pérou, on est d'accord, mais comptez également les économies réalisées sur le loyer, l'eau et l'électricité ainsi que le couscous du vendredi, que ces ingrats considèrent comme un dû ! On monte rapidement à 3.000 DH, plus que le SMIC ! Et au lieu d'être reconnaissants, ils font le minimum syndical et osent demander des augmentations ! Et dire qu'au début, quand ils arrivent de leur bled pouilleux, ils sont dociles et travailleurs... Mais ça ne dure pas longtemps... Ils révèlent rapidement leur caractère surnois, en font le moins possible, et commencent à réclamer leurs « droits » ! Certains voudraient même bénéficier de la CNSS ! A vous dégoûter de faire le bien !

N. Tallal



Déconfiné
de Canard

Le MIGRATEUR



Biden au sommet de l'Afrique en 2022

Le président américain Joe Biden prévoit d'organiser un sommet avec les dirigeants africains en 2022 pour renforcer les liens de son pays avec l'Afrique. Ce sommet marque le retour en force des États-Unis en Afrique depuis la tournée sans précédent de 11 jours de l'ex-président Bill Clinton (3 mars - 2 avril 1998) dans le continent. Entamée, au Ghana, ce périple d'une durée sans précédent était la première d'un président américain sur le Continent noir depuis celle du président Jimmy Carter en 1978. Une tournée historique suivie d'une autre également en terre africaine et de 11 jours de l'ancienne secrétaire d'État Hillary Clinton en été 2012. Mais ce sommet de Biden revêt un caractère particulier : la volonté de l'administration démocrate de remercier l'électorat africain-américain d'avoir voté massivement pour Biden en novembre 2019 en montrant son intérêt pour une Afrique riche par ses ressources naturelles et pauvres par sa gouvernance. Effectivement la sécurité et la stabilité du continent menacé par le terrorisme islamiste préoccupe le président Joe Biden. « En signe de notre engagement envers nos partenaires à travers le continent, le président Biden a l'intention d'accueillir le sommet des leaders américano-africains afin de conduire le type de diplomatie et d'engagement de haut niveau qui peut transformer les relations et rendre possible une coopération efficace », a déclaré le secrétaire d'État M. Antony Blinken. Cette annonce a été confirmée par une déclaration publiée par la Maison Blanche. Dans son allocution, M. Blinken a déclaré que les États-Unis estiment qu'il est temps d'arrêter de traiter l'Afrique comme un sujet de géopolitique - et de commencer à traiter le continent comme l'acteur géopolitique majeur qu'il est devenu. Parlant spécifiquement du Nigeria, il a déclaré que le «Géant de l'Afrique» est une description appropriée car le pays est très grand. Selon lui, ce qui se passe au Nigeria est ressenti dans le monde entier. « Vos atouts sont indéniables : une démocratie dynamique, une économie robuste et une société civile très puissante. Les défis auxquels vous êtes confrontés sont eux aussi indéniables, notamment les perturbations et l'insécurité causées par le terrorisme », a ajouté M. Blinken.

Le secrétaire d'État américain a également indiqué que son pays avait signé un accord d'aide au développement de 2,1 milliards de dollars avec le Nigeria, qui portera sur la santé, l'éducation, l'agriculture et la bonne gouvernance. « Les États-Unis savent que, pour la plupart des défis urgents et des opportunités auxquels nous sommes confrontés, l'Afrique fera la différence », a déclaré M. Blinken. « Nous ne pouvons pas atteindre nos objectifs dans le monde entier - qu'il s'agisse de



Le président nigérian M. Buhari et A. Blinken à Abuja, le 18 novembre 2021 / Reuters.

mettre fin à la pandémie de Covid-19, de construire une économie mondiale forte et inclusive, de lutter contre la crise climatique, ou de revitaliser la démocratie et de défendre les droits de l'homme - sans le leadership des gouvernements, des institutions et des citoyens africains ». « Des pays comme le Nigeria ne sont pas seulement des leaders mondiaux, ils occupent une place de plus en plus importante dans le monde, au-delà de cette région, et ils méritent une place de choix partout où les questions les plus conséquentes sont discutées. » M. Blinken n'a manqué de faire allusion aux craintes que peut susciter cet intérêt américain pour une Afrique considérée comme une chasse gardée par des anciennes coloniales européennes.

Il a noté à cet égard que de nombreux pays de la région se méfient des ficelles qui accompagnent un engagement accru de Washington, et craignent que dans un monde de rivalités entre grandes puissances, les pays soient obligés de choisir. « Donc, je veux être clair - les États-Unis ne veulent pas limiter vos partenariats avec d'autres pays. Nous voulons que vos partenariats avec nous soient encore plus forts », a déclaré M. Blinken. « Nous ne voulons pas vous obliger à choisir ; nous voulons vous donner des choix. Ensemble, nous pouvons apporter des avantages réels à nos populations sur les questions qui leur importent le plus. » a-t-il ajouté. A bon entendeur... ●

La lutte contre le Covid sème la pagaille en Europe

De nouveaux troubles ont éclaté aux Pays-Bas contre les nouvelles règles de confinement dans un contexte de hausse des cas de Covid-19 en Europe. Des personnes ont lancé des feux d'artifice et jetés des pierres sur la police, et mis le feu à des bicyclettes à La Haye, une nuit après que des manifestations à Rotterdam aient tourné à la violence et que la police ait tiré des coups de feu faisant plusieurs blessés.

Des milliers de manifestants sont également descendus dans la rue en Autriche, en Croatie et en Italie, où la colère monte face aux nouvelles restrictions. Le directeur régional de l'OMS, le Dr Hans Kluge, a déclaré que si les mesures n'étaient pas renforcées en Europe, un demi-million de décès supplémentaires pourraient être enregistrés d'ici le printemps prochain. « Le Covid-19 est redevenu la première cause de mortalité dans notre région », a-t-il déclaré, ajoutant « nous savons ce qu'il faut faire » pour combattre le virus - comme se faire vacciner, porter des masques et utiliser des laissez-passer Covid. De nombreux gouvernements du continent imposent de nouvelles restrictions pour tenter de lutter contre la hausse des infections. Aux Pays-Bas, une deuxième nuit d'émeutes a éclaté samedi dans plusieurs villes.

Des émeutiers cagoulés ont mis le feu à des bicyclettes à La Haye, tandis que la police anti-émeute a utilisé des chevaux, des chiens et des matraques pour disperser la foule. Les autorités ont annoncé



Les protestations contre les restrictions de Covid-19 aux Pays-Bas ont tourné à la violence.

un ordre d'urgence dans la ville où au moins sept personnes ont été arrêtées. Les troubles font suite à une nuit d'émeutes à Rotterdam, condamnée par le maire de la ville comme « une orgie de violence ». La police a tiré des coups de feu de semonce.

Les Pays-Bas ont imposé un verrouillage partiel de trois semaines le week-end dernier après avoir enregistré un pic record de cas de Covid. En Autriche des dizaines de milliers de personnes ont manifesté à Vienne, après que le gouvernement a annoncé un nouveau verrouillage national et son intention de rendre les vaccins obligatoires en février 2022. C'est le premier pays européen à faire de la vaccination

une obligation légale. Brandissant des drapeaux nationaux et des banderoles sur lesquelles on pouvait lire « Liberté » et ont hué la police. A partir du lundi, le pays est entré dans un confinement national de 20 jours. En Croatie, des milliers de personnes ont défilé dans la capitale, Zagreb, pour manifester leur colère face aux vaccinations obligatoires pour les travailleurs du secteur public, tandis qu'en Italie, quelques milliers de manifestants se sont rassemblés sur l'ancien terrain de course de chars, « Circus Maximus », à Rome, pour s'opposer au « Passeport vert ». Les autorités françaises, quant à elle, ont envoyé des dizaines de policiers d'élite supplémentaires (Le Raid et le GIGN) pour réprimer les troubles sur l'île antillaise de la Guadeloupe. ●

Le dinar algérien en chute libre

Le dinar algérien continuera sa chute jusqu'en 2024 écrit «observalgerie.com» (20/11) en s'interrogeant sur l'impact de ce dévissage sur le pouvoir d'achat et le marché noir des devises. « La chute vers les abîmes du dinar algérien tant sur le marché officiel que sur le marché parallèle ne s'arrêtera pas de sitôt. En effet, selon les prévisions du gouvernement dans la loi de finance adoptée par l'APN, le recul de la monnaie nationale va continuer jusqu'en 2024. Une chute qui impactera et le marché noir des devises et le pouvoir d'achat des Algériens ; un pouvoir d'achat déjà bien érodé par l'inflation. » relève le site d'information. Et d'ajouter que « le pouvoir

d'achat des Algériens recule de plus en plus. La dépréciation du dinar et la hausse des prix des produits de consommation sur les marchés mondiaux étreignent notamment les petites bourses. Comme les produits de consommation de base sont importés, ils sont plus chers étant donné que le dinar perd en taux de change. » « Face à la crise politique, économique et financière que traverse l'Algérie, les foyers ont adopté un nouveau comportement pour gérer leurs épargnes. Les Algériens préfèrent désormais se tourner vers les monnaies étrangères, notamment l'euro et le dollar. » note « observalgerie.com ». ●



le Canard
Libéré

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maarif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Ahmed Zoubair

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Can'Art et CULTURE



Le 1er roman israélien traduit en arabe au Maroc

« En tant que Juif marocain, j'ai réalisé un rêve : que mes œuvres soient lues dans ma ville natale est une source de grande fierté personnelle » - « il y a une nostalgie des temps anciens où Juifs et Musulmans coexistaient ».

Le roman « Une fille en chemise bleue », écrit par le professeur Gabriel Bensimhon est devenu le premier livre en hébreu à être traduit en arabe au Maroc en janvier dernier, et qui est vendu dans les librairies marocaines, ce qui est considéré comme une réalisation remarquable et inédite.

Le roman, publié par Yediot Books en 2013, raconte une histoire d'amour entre un garçon immigré du Maroc (Jonathan Marciano) et une fille née en Israël qui est éprise d'un survivant de l'Holocauste, dans le contexte des premières années de l'État d'Israël et du grand afflux d'immigrants du Maroc. L'histoire d'une génération qui s'est déracinée et s'est coupée de son foyer d'origine par foi en la fin de l'exil et la venue de la rédemption. Mais dans la ville basse de Haïfa, la Terre Promise n'a pas été trouvée ...

Né au Maroc, Bensimhon explique : « J'ai grandi dans la ville de Sefrou au Maroc jusqu'à ce que j'immigre en Israël à l'âge de 10 ans. En tant



qu'universitaire, j'ai beaucoup étudié la culture marocaine. Il y a toujours eu un coin chaud dans mon cœur pour les aspects riches et multiples qui caractérisent la culture marocaine.»

« En tant que juif marocain, j'ai le sentiment d'avoir réalisé un rêve : Le fait que mes œuvres soient lues dans ma ville natale est une source de grande fierté personnelle. »

« Ma pièce Un roi marocain, qui a été produite au théâtre national Habima de Tel Aviv et a remporté le prix Lieber de la pièce classique juive de l'université de Tel Aviv, est censée être produite par le théâtre national Mohammed V de Rabat», a-t-il déclaré. «J'espère qu'à la suite des accords de paix, des romans et des œuvres d'autres auteurs israéliens seront traduits en marocain. »

Le livre, choisi pour la traduction par le professeur Mohamed Elmedlaoui de l'Université Mohammed V de Rabat, qui a suivi et fait des recherches sur les œuvres de Bensimhon dans les domaines de la littérature et du théâtre, a été traduit par son étudiant, le Dr Ayashi Eladraoui.

« Nous assistons depuis peu à un intérêt croissant du monde arabe pour Israël et sa culture, en particulier à l'égard des Israéliens originaires des pays arabes. Nous l'avons constaté en Égypte et dans d'autres pays du Moyen-Orient », a déclaré le professeur Eyal Zisser, vice-recteur de l'université de Tel Aviv et expert en affaires du Moyen-Orient.

«Les vagues d'immigration des communautés juives des États arabes vers Israël, qui avaient habité ces pays pendant des périodes de plus de mille ans, ont causé de grands dommages économiques», a poursuivi M. Zisser.

« Il n'est donc pas surprenant de constater, dans le contexte des accords de normalisation, qu'il existe une nostalgie des temps anciens où juifs et musulmans coexistaient », a-t-il déclaré. « À cet égard, la traduction du livre du professeur Bensimhon en arabe marocain constitue un échelon supplémentaire vers une camaraderie renouvelée. » •

La Fondation CDG accueille l'artiste Safaa Erruas

Pour célébrer sa 10ème Carte blanche, la Fondation CDG accueille Safaa Erruas. Pour cette exposition, Safaa Erruas, artiste très présente et très remarquée sur la scène artistique nationale et internationale, réunit à ses côtés trois artistes de talents : Saïd Afifi, Imane Djamil et Mohssin Harraki. Ensemble, le quatuor plonge le visiteur dans une expérience esthétique unique qui lui procure une intensité d'impressions et de sentiments au moyen d'œuvres inédites et pluridisciplinaires : installation, photos, dessins et projection vidéo. Jusqu'au 27 novembre à la galerie d'art « Espace Expressions CDG ». •

Exposition «À bonne distance(s)»

L'Institut français du Maroc et la Fondation nationale des musées du Maroc invitent le public à découvrir une sélection de plus de 200 images capturées au fil des jours par les photographes de l'Agence France-Presse pour raconter les effets d'une pandémie qui a bouleversé l'histoire du monde. Exposition en partenariat avec l'ONCF et le Conseil de la région de l'Oriental, visible du 05 au 30 novembre 2021 sur deux lieux à Oujda: Le parvis de la gare ONCF. Sur les grilles du parc écologique. •



L'édition 2022 du SIEL exceptionnellement à Rabat

C'est du moins ce qu'a annoncé jeudi 11 novembre le ministre de la Culture, de la Jeunesse et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, lors de la présentation du budget sectoriel pour 2022 de son département devant la commission de l'enseignement, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants. Le ministre a indiqué que la délocalisation du Salon international de l'édition et du livre (SIEL) de Casablanca vers Rabat, s'explique par le fait que cette dernière sera l'année prochaine la capitale de la culture africaine et abritera, en effet, un ensemble d'activités dont le SIEL. D'autant que l'espace d'habitude dédié à l'organisation du SIEL à Casablanca est actuellement exploité comme hôpital de campagne pour accueillir les patients atteints de la covid-19 et ne sera donc pas disponible pour accueillir le Salon, suspendu depuis deux ans à cause de la pandémie, a-t-il ajouté. Siel mon Casa ! •

Le Maroc au Festival international du film de la mer Rouge

La première sélection de 8 films dont les projections auront lieu dans le cadre du programme «Chefs-d'œuvre arabes» lors de la session inaugurale du Festival international du film de la mer Rouge à Jeddah en Arabie saoudite (6 au 15 décembre) comprend «Haut et Fort» du réalisateur marocain Nabil Ayouch.

Cette première liste de films fait partie d'un programme de plus de 100 films parmi les meilleurs du monde arabe et international qui seront proposés en même temps que des avant-premières sur tapis rouge, des ateliers, des masterclasses et des rencontres sur le souk de Jeddah, ainsi qu'un programme chargé d'événements passionnants pour les festivaliers. Le programme « Chefs-d'œuvre arabes » mettra en lumière les nouvelles œuvres les plus passionnantes présentées en avant-première dans le monde arabe, en présentant un éventail de récits provenant de sociétés aussi diverses que l'Irak, la Palestine, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, le Liban et le Maroc.

Les films choisis mettent l'accent sur l'expertise arabe et proviennent d'un certain nombre de grands noms et de cinéastes novateurs du cinéma arabe.

Édouard Waintrop, directeur artistique du (RedSeaIFF) a déclaré à cette occasion :

«L'objectif premier du festival

est de présenter la diversité des cinéastes arabes et des histoires qu'ils racontent, et de les amplifier sur une scène internationale. Nous savons que le monde arabe n'est pas monolithique, et voir une telle diversité dans les types d'histoires racontées par ces films est unique. Nous sommes fiers de pouvoir présenter ces films qui témoignent du progrès et de l'évolution de notre industrie, et qui proviennent de grands noms arabes ».

Antoine Khalife, directeur des programmes arabes et des classiques du cinéma au RedSeaIFF, a déclaré pour sa part : « Les histoires racontées dans le cadre du volet 'Chefs d'œuvres arabes' abordent les aspects les plus divers de notre société. Les réalisateurs de ces films reconstituent les souvenirs et surtout redéfinissent l'identité arabe, en essayant de trouver une partie spécifique de l'histoire et de la revisiter de manière authentique. Les histoires donnent également la parole aux femmes et apportent le point de vue des protagonistes centraux et des réalisateurs, en reconsidérant et en explorant leur place dans la société. La musique est également un thème central dans ce volet, car elle façonne les réponses émotionnelles et joue un rôle essentiel dans la construction du récit de l'unité familiale, qui peut souvent être complexe mais fascinante». •



Et Batati ET BATATA



Bébé miracle

Curtis Means est né le 5 juillet 2020 aux États-Unis, avec 20 semaines d'avance. Il a obtenu le titre du bébé le plus prématuré au monde à avoir survécu. A 16 mois et son nom est déjà inscrit dans le Livre Guinness des records. Le petit miracle est venu au monde après seulement 21 semaines de grossesse à l'hôpital universitaire de l'Université d'Alabama de Birmingham. Il a été certifié mercredi 10 novembre comme étant le bébé le plus prématuré au monde à avoir survécu. Le terme de la grossesse est normalement fixé à 41 semaines d'aménorrhée, c'est-à-dire 41 semaines après la date des dernières règles. Un bébé est considéré comme prématuré s'il naît avant la 36e semaine, grand prématuré s'il naît avant la 32e semaine et très grand prématuré s'il naît avant la 28e semaine. « La survie à cet âge gestationnel n'a jamais été observée auparavant », a déclaré le Dr Colm Travers dans un communiqué. Ses chances de survie étaient d'ailleurs inférieures à 1%. « Nous conseillons généralement des soins de compassion dans des situations d'accouchement extrêmement prématuré », a de son côté déclaré le Dr Brian Sims qui a procédé à l'accouchement. ●

Pas un coup d'épée dans l'eau

Un véritable trésor qui vaut de l'or ! Une épée d'un Croisé vieille de 900 ans découverte le samedi 16 octobre par un plongeur. Shlomi Katzin l'a repérée à Césarée, dans une crique naturelle de Méditerranée, près des côtes israéliennes en Méditerranée. L'arme pourrait dater de 900 ans et avoir appartenu à un chevalier de la confrérie des croisés, selon l'Autorité israélienne des antiquités (AIA). L'épée mesure un mètre de long avec une poignée de 30 centimètres entièrement couverte de coraux et de coquillages, mais « en parfait état », a annoncé l'AIA dans un communiqué. C'est « une rare et magnifique découverte qui selon toute évidence appartenait à un chevalier croisé », a indiqué dans ce communiqué un responsable de l'AIA, Nir Distelfeld. « C'est fascinant de voir un tel objet, qui nous ramène 900 ans dans le temps, à une autre époque avec des chevaliers, des armures et des épées. » ●

Vivait avec un ver le cerveau

Après une analyse, un homme de 38 ans s'est vu diagnostiquer une neurocysticercose, autrement dit, une infection du système nerveux central causée par les larves d'un ver solitaire. Victime d'une violente crise, l'homme s'est rendu au Massachusetts General Hospital de Boston (Etats-Unis), qui a signalé qu'il était en bonne santé. C'est après un scanner du cerveau que les médecins vont trouver trois lésions cérébrales ainsi que des kystes larvaires d'un ténia qui avait migré vers sa tête il y a 20 ans. On ne sait pas comment l'homme a terminé par héberger le parasite dans plusieurs parties de son cerveau. Les médecins ont néanmoins noté que le patient avait probablement mangé un repas préparé par quelqu'un qui avait un ténia. Les maladies liées aux parasites sont endémiques dans la région du Guatemala où l'homme avait vécu. Edward T. Ryan, directeur des maladies infectieuses mondiales au Massachusetts General Hospital, a confié au Washington Post que le cas de l'homme était « fascinant » car le ténia dans son cerveau était mort depuis longtemps, mais déclenchait toujours des crises. « L'infection avait disparu depuis longtemps, mais une partie de son cerveau était cicatrisée, et c'est cette zone cicatrisée qui menait aux crises », a confié le spécialiste. Le patient a été stabilisé avec des médicaments anti-épileptiques, les médecins l'ont traité avec deux médicaments antiparasitaires ainsi qu'un médicament anti-inflammatoire. Il est sorti de l'hôpital cinq jours plus tard. Une histoire à se cogner la tête contre les murs ! ●



Rigolard



***C'est toujours le même fermier** qui rapporte le plus de lait à la fromagerie. Pourtant tout le monde sait dans le village que ce fermier ne possède que quelques vaches. Alors comment fait-il ?

Intrigués, les autres fermiers décident d'aller lui poser la question :

- Mais comment fais-tu pour obtenir tant de lait avec si peu de vaches ? C'est quoi ton truc ?
- Oh ! C'est tout simple...

- Je le savais ! Tu utilises des produits spéciaux.

- Mais non... où vas-tu chercher ces idées. Des produits spéciaux pour les vaches, mais non !
- Alors comment ?

- Bien c'est simple, le matin quand je vais traire mes vaches, pour les motiver je leur pose toujours la même question : « Alors mes petites ! Ce matin qu'est-ce que vous me donnez ? Du lait ou du steak ? »

***Suite à une crise cardiaque un homme** subit une chirurgie à cœur ouvert.

Il se réveille après l'opération et se trouve soigné par des religieuses dans un hôpital catholique.

Comme il retrouve ses esprits, une religieuse lui demande comment il allait payer ses soins. Elle lui demande s'il a une assurance maladie. Il répond d'une voix encore faible : « Pas d'assurance maladie. »

Elle lui demande : « Avez-vous de l'argent à la banque ? »

Il répond : « Pas d'argent à la banque. » Elle poursuit : « Avez-vous un membre de votre famille qui peut vous aider ? »

Il dit : « Je n'ai qu'une sœur, vieille fille, qui est religieuse dans un couvent. »

La sœur se fâche et lui dit : « Les religieuses ne sont pas des vieilles filles, elles sont mariées à Dieu ! »

Et le patient lui répond : « Dans ce cas envoyez donc la facture à mon beau-frère. »

***Un touriste Français visite les États-Unis.**

Arrivé au Texas, il s'arrête dans un motel, et commande au restaurant une chef's salad et un hot-dog.

Le serveur lui amène un énorme saladier rempli à ras bord, en lui disant avec un grand sourire :

- Au Texas, monsieur, tout est géant...

A peine le malheureux a-t-il réussi à ingurgiter avec effarement un hot-dog composé d'une baguette de pain coupée en deux, à l'intérieur de laquelle il a une saucisse de près d'un mètre.

- Au Texas, lui redit le serveur, tout est géant...

A la fin du repas, le Français demande où sont les toilettes.

- Au fond du couloir, à droite, la troisième porte...

Il y va, se trompe de porte, et tombe dans la piscine. Alors il hurle :

- Ne tirez pas la chasse !

***Le patron d'un bar situé en face** d'un cimetière fait poser une pancarte à l'entrée de son établissement indiquant « On est bien mieux ici qu'en face ! » pour distraire ses clients.

Et en effet cela fait bien rigoler les habitués du troquet.

Le curé du village supplie le tenancier de retirer sa pancarte, mais en vain.

Quelques jours plus tard, on peut lire sur une pancarte à l'entrée du cimetière : « Les gens d'ici viennent d'en face »...

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444





Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

Visqueuse Laveries	Charges Attachée	Célébrées Virevoltait	Rapide Légères brises	Champion Point cardinal
Inventifs Alarmes			Unité Zig-zaguera	Recommencent
Re-passées Oncle d'Amérique				Attachera
		Crustacé Changement		
Râlé Epié			Singes Et la suite	
			Articles Sentir	
Prénom	Animal		Livre sacré Ville française	
		Bavai Article contracté		
Paresseux A l'origine du lettrisme			Pronom personnel Dans sa langue	A la mode
			Appareil à vis	
Adverbe		Perçant		

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement :

- 1 : Expiatoire
- 2 : Qui peuvent être asservis
- 3 : Solutions - Assassinées
- 4 : Pondération
- 5 : Divinité antique - Commune de l'Ain - Tamis
- 6 : Aller en justice
- 7 : Absurde
- 8 : Ville d'Arménie - Te rendras
- 9 : Commune de Corse - Oiseau
- 10 : Couperais

Verticalement :

- 1 : Fimes paître
- 2 : Rivière française - En matière de - Ar
- 3 : Possèdes - Composa
- 4 : Démonstratif - Extraordinaire
- 5 : Article - Génitrices
- 6 : Emulsion aqueuse de végétaux - Pro
- 7 : Exagérations - Canal côtier
- 8 : Occlusion - Vagabonda
- 9 : Crieras - Prénom
- 10 : Crochets - Erodes

Mots Mêlés

G	M	K	E	E	I	N	I	S	S	O	R	I
E	R	A	S	I	N	I	N	A	G	A	P	D
N	R	I	H	I	D	R	E	V	V	L	N	L
E	N	U	E	U	E	E	D	E	M	N	N	A
V	T	N	A	G	B	N	L	A	T	N	N	V
O	E	I	H	F	U	G	D	M	Z	A	A	I
H	N	P	S	B	S	A	S	I	S	M	M	V
T	E	O	M	U	S	W	E	C	I	U	F	T
E	S	H	H	L	Y	L	L	U	L	H	F	R
E	S	C	A	L	E	D	N	A	H	C	O	A
B	A	O	R	N	D	Y	A	H	L	S	H	Z
B	M	E	B	N	I	R	E	P	U	O	C	O
T	E	Z	I	B	M	U	A	E	M	A	R	M

- | | | |
|-----------|-------|-------|
| BEETHOVEN | GRIEG | BULL |
| COUPERIN | HAYDN | BACH |
| HOFFMANN | LISZT | CIMA |
| MASSENET | LULLY | LA LO |
| PAGANINI | RAVEL | MAHU |
| SCHUMANN | VERDI | KEE |
| DEBUSSY | ADAM | |
| ROSSINI | | |
| VIVALDI | | |
| BRAHMS | | |
| CHOPIN | | |
| HANDEL | | |
| WAGNER | | |
| MOZART | | |
| RAMEAU | | |
| BIZET | | |
| FAURE | | |



Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

4		2	1	3				7
5	7							4
	6	8						
		7		5				1
			7	2		5		6
6	5			9	4			8
		9				8		5
							2	9
		6			3			

A méditer

HONORÉ DE BALZAC
NAPOLEON
III^{ES} MAXIMES ET PENSÉES DE NAPOLEON

« *N'interrompez jamais un ennemi qui est en train de faire une erreur.* »

Napoléon Bonaparte,
Maximes et Pensées.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

3	2	8	1	9	4	7	5	6
7	4	1	5	6	3	9	8	2
9	6	5	7	8	2	4	3	1
6	5	9	8	2	7	3	1	4
1	8	3	9	4	6	5	2	7
2	7	4	3	5	1	8	6	9
5	9	6	4	1	8	2	7	3
8	1	7	2	3	9	6	4	5
4	3	2	6	7	5	1	9	8

Mots Mêlés

Mots mêlés « vêtements »
Solution : chemisier.

Mots fléchés

É	V	À	C	U	À	T	I	O	N
A	D	A	V	U	N	I	T		
P	L	U	T	É	T	A	L	E	
I	S	E	R	A	N	S	E	M	
E	R	O	S	B	E	N	I		
G	R	I	M	A	G	E	E	T	
O	B	I	T	O	R	T			
R	A	N	I	L	A	R	V	E	
I	S	E	R	E	B	A	N		
U	S	R	E	S	T	E	N	T	
E	G	E	E	E	S	T	E		

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	B	O	N	A	S	S	E	R	I	E
2	A	D	A	M	I	R	O	N	S	
3	B	E	T	I	S	E	B	A	C	
4	O	S	A	I	S	L	E	H		
5	U	L	A	T	E	S	T	E		
6	V	U	R	U	E	S	R			
7	I	N	C	A	S	E	L	I	S	
8	S	A	R	S	A	R	A	B	E	
9	M	U	E	E	R	A	B	A	N	
10	E	S	S	E	N	T	I	E	L	S



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma